



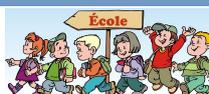
BUDGET 2016

Le budget 2016 dont les taux d'impôts locaux demeurent inchangés se compose comme suit :

Section de fonctionnement : 698 183,18 €

Section d'investissement : 689 433,17 €

ECOLE



L'effectif prévu pour la rentrée de Septembre 2016 est de 115 enfants.

Compte-tenu de l'évolution de l'effectif prévu pour la rentrée de Septembre 2017 et après réflexions, concertations, des travaux d'extension ainsi que la réhabilitation de l'ancien appartement de fonction seront réalisés.

Musique



Une initiation à la musique proposée par MACS a été dispensée aux enfants de maternelle de février à juin.

Cirque



L'activité cirque au sein de l'école ayant eu un succès retentissant, les animateurs du cirque Galapri-ni de Capbreton ont proposé des cours en soirée à Ste Marie hors cadre scolaire pour la rentrée de Septembre. Le programme et les modalités de fonctionnement vous seront adressés à ce moment là.



Nous avons accueilli 2 bénévoles diplômés supplémentaires pour 2 activités nouvelles :

- Judo : animé par Romain Gauthier de Ste Marie
- Sophrologie : animé par Marie-Claude Pétriacq de St Martin de Hinx.

Nous les remercions ainsi que toutes celles qui oeuvrent tout au long de l'année.

URBANISME - VOIRIE

Programme Pluriannuel d'Investissements 2015-2020 (PPI)

L'enveloppe globale communautaire (MACS) pour la réalisation du PPI a été fixée à :

- 20 millions d'Euros, dont 50 % pour des travaux d'aménagement et 50 % pour la réfection de voirie,
- entre 14 et 16 millions d'Euros pour les aménagements de liaisons douces
- En matière d'entretien de la voirie sur notre commune certaines opérations ont déjà été réalisées et d'autres sont à venir :
 - le chemin de « Pillage » a été goudronné en 2015 pour un montant de 47940 €
 - la purge des fossés du chemin de Pradets a été réalisée pour la somme de 4500 €
 - Le chemin de Fonchon - Hargous sera pris en charge en 2017 pour un montant estimé à 70000 €
 - L'aménagement de la voie verte sera également traité en 2017.

BÂTIMENTS

Mairie



Les travaux sont terminés et les services administratifs sont installés dans les nouveaux locaux depuis le 8 Juin.

L'aménagement urbain de la place est en cours de réflexion. Bancs, bacs à fleurs devraient venir agrémenter le parvis.



Salle des associations



L'étude de sol devrait avoir lieu prochainement et le début de la construction suivra.

INFORMATIONS DIVERSES

Eclairage public



Les 7 candélabres et 1 lanterne situés sur le parking du mur à gauche seront remplacés par le SYDEC.

Antenne relais SFR



L'antenne relais SFR située sur notre commune à Birecrabe va passer en 4G au mois de Juillet.

VELOROUTE



Des réunions par secteur ont eu lieu avec les représentants de MACS et les riverains. Les premiers travaux sont prévus à partir du mois d'octobre 2016 et porteront sur la réfection des ouvrages d'art (2 ponts sont concernés). Ces restaurations de ponts entraîneront des modifications de circulation. Les autres travaux de voirie commenceront par Saubusse et finiront par Sainte Marie au printemps 2017 suivant la météo.

Recensement population



Un recensement de la population aura lieu sur notre commune en 2017.

2 personnes seront recrutées et formées prochainement pour la réalisation de ce recensement qui dure 1 mois.

Peut-on refuser le recensement ? La réponse est claire : non ! Selon l'article 3 de la loi 51-711 du 7 juin 1951, "les personnes sont tenues de répondre, avec exactitude, et dans les délais fixés, aux enquêtes statistiques qui sont rendues obligatoires".

L'Insee réalise entre le 3 Juin et le 13 Juillet un test pour une enquête sur le patrimoine des ménages.

L'enquête qui aura lieu fin 2017 vise à décrire les biens, immobiliers, financiers et professionnels des ménages ainsi que leur endettement. Elle permettra de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2013 ou 2014. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.



Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Vente propriété « L'Ouvroir »

Le bornage a été effectué et le sous-seing a été signé avec les acquéreurs. L'acte notarié sera signé en Juillet.

Propriété « Buga »

La Kutxa Bank propriétaire du bien suite à la saisie a fait expertiser la propriété. Celle ci a été évaluée à 205 000 €. Une contre expertise a été demandée.



Le nouveau site internet : saintemariededosse.fr devrait être mis en ligne prochainement.

DIGITAL MAX

En Septembre l'école et la Mairie seront reliés via Digital Max par la fibre optique.

Randonnée cyclo



Le dimanche 7 Août aura lieu sur notre commune le passage d'une randonnée cyclo avec un point de ravitaillement sur la route des Berges.

Zone dépassement RD817

La demande de suppression de la zone de dépassement en amont du carrefour de Bellehourcq a fait l'objet d'une réponse négative de la DDTM Voirie de Soutons. Ce refus est motivé par le fait que cet itinéraire autorisé pour les convois exceptionnels nécessite l'obligation de créneaux de dépassement. Cette portion dotée d'une bonne visibilité est donc confirmée comme zone autorisée de dépassement.



Au 1er Janvier 2017, MACS prendra obligatoirement la compétence tourisme.

La commune a engagé la réflexion sur l'instauration de la taxe de séjour communale pour 2017. Le recensement des hébergements saisonniers est en cours. Les propriétaires seront informés prochainement.

DSP « Bon Coin »

La délégation de service public du « Bon Coin » expire le 19 Juillet. La procédure de renouvellement pour une durée de 5 ans a été lancée.

Occupation salles municipales Stockage matériel associatif

La cohabitation des associations sur les salles R+1 de la bibliothèque atteint ses limites en raison de l'exigüité des locaux et de l'occupation de la place.

L'espace de stockage de matériel, boissons, vaisselle... des associations devenant, restreint et dispersé, le conseil municipal réfléchit pour trouver des solutions d'accueil adaptées.

Projet « L'Orangerie du Château de Bordus »



Monsieur Cédric DU MANOIR a présenté son projet d'aménagement des dépendances du château en espace de location dédié à l'événementiel (mariages, séminaires, réceptions...). Cette activité de location s'accompagnera d'un projet d'hébergement sous la forme de résidences de loisirs, constitué de pavillons indépendants (invités des salles de réception, de mariage, vacanciers, week-end en famille) pouvant accueillir jusqu'à 90 personnes. Le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet en ce sens qu'il constitue un atout pour la valorisation de la commune.

MAIRIE / AGENCE POSTALE

A partir du lundi 04 juillet, le secrétariat de mairie et l'agence postale communale vous accueilleront aux nouveaux horaires suivants :



Mairie

Du lundi au vendredi : 8 H 30 - 12 H 30 et 13 H 30 - 17 H 30
Le samedi : 9 H à 12 H

Agence postale communale

Lundi, mardi, jeudi : 8 H 30 à 12 H 30
Mercredi, vendredi : 13 H 30 à 17 H
Samedi : 9 H à 11 H 30

AGENDA DE L'ETE

Transport YÉGO PLAGES



Du 6 juillet au 31 août le bus de réseau YÉGO devient YÉGO plages pour satisfaire la demande estivale de déplacements.

Le bus sera gratuit et desservira Sainte-Marie depuis le parking du lotissement tous les jours.

Départ de Ste Marie à 13 H 20 et arrivée à Capbreton plage « La Centrale » à 14 H 20.

Retour de Capbreton à 18 H 20 et arrivée à Ste Marie à 19 H 15.

Plus d'infos sur **mobi-macs.org**

13 JUILLET : TER et Marché des Producteurs de Pays



Journée TER (Tourisme en espace rural) : cette journée de découverte de notre territoire local est gratuite et ouverte à tous. Rendez-vous à 9 H 15 pour un café de bienvenue servi dans la salle des fêtes. Au programme : - Visite de la ferme « au Boy » élevage de blondes d'aquitaine - Découverte de la pêche fluviale - Découverte de la culture du KIWI - Visite de la conserverie « la Barthote ». Chaque participant devra prévoir le pique-nique qui sera pris au bord de l'Adour ou dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps. Cette journée se terminera à 16 H 30.



13 Juillet, Marché des Producteurs de Pays : Le premier marché de 2015 ayant connu un vif succès nous renouvelons la manifestation. A partir de 18 H, les 10 producteurs retenus par la Chambre d'Agriculture vous accueilleront derrière le Mur à Gauche et vous pourrez déguster : - Assiette landaise - Assiette de charcuterie - Foie frais aux pommes - Jambon cuit, oeuf frit, piperade - Boeuf à la plancha - Assortiment de fromages de chèvre - Glaces fermières - Gratin de fruits façon crème brûlée - Pain - Vin - Armagnac. La banda « Les Mouettes du Gave et de l'Adour » de Port de Lanne animera la soirée.

Un moment gourmand, convivial et festif

19 au 22 Août : Fêtes locales

Le comité des fêtes vous rendra prochainement visite pour vous présenter le programme. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

27 Août : Foire agricole et artisanale

Pour que notre Foire soit réussie, nous avons besoin, bien sûr de nos valeureux bénévoles. Les nouveaux bénévoles voulant participer ou bien même les habitués peuvent s'inscrire en Mairie en se positionnant sur les différentes tâches ci-dessous et leurs jours d'exécution

Montage chapiteau, table, buvette, etc	le jeudi
Montage et préparation cuisine, buvette	le jeudi et vendredi
Préparation de la tomate	le mercredi
Préparation du repas, couverts etc	le vendredi
Service Buvette	le samedi
Cuisson plancha, frites, différents travaux en cuisine	le samedi
Démontage et rangement	le dimanche et lundi